



EDITO

La transformation sociale dépend de nos luttes

Le rapport de force n'a pas permis de rejeter le projet de loi sur les retraites et d'empêcher la mise en œuvre de nouvelles régressions sociales. Si le Sénat l'a rejeté, ce n'est pas parce que sa majorité refuse l'impasse dans laquelle le gouvernement issu des dernières élections nous emmène, mais parce que les élu(e)s de Droite considèrent que le texte ne va pas assez loin !! Cette défaite s'inscrit dans un contexte politique particulier, qui pèse sur l'ensemble du monde du travail comme sur l'ensemble de la société.

Un gouvernement de « gauche » est arrivé aux affaires, il y a 18 mois, non pas parce que les citoyen(ne)s se faisaient des illusions sur le programme de changement tiédasse de Hollande, mais parce qu'ils rejetaient Sarkozy et ce qu'il représente : le monde de la finance, les scandales et les injustices. Et ce gouvernement poursuit les mêmes politiques. Il couche les pouces à chaque colère des réactionnaires, de la Droite la plus obtuse au progrès social et sociétal, des maîtres de la finance, du patronat.

En agissant ainsi, il renforce ce courant idéologique mortifère insufflé dans la population qui fait croire que, face à la marche inéluctable du Marché, il n'a rien à faire, qu'il faut s'adapter en renforçant l'austérité qui ne peut s'imposer, bien évidemment, qu'aux plus fragiles.

Edito - La transformation sociale dépend de nos luttes	page 1
Le gouvernement organise le recul social	page 3
La chasse aux chômeurs est toujours ouverte	page 5
PSA : Le Lion sacrifie ses salarié(e)s	page 6
Inspection du travail : indépendance menacée	page 7
Formation syndicale 1er semestre 2014	page 8
Solidarité avec les expulsés	page 9
Services de la santé, du médico-social	page 11
Accord de libre-échange UE/Etats-Unis	page 12
CHS-CT : Les arènes des dysfonctionnements	page 14
Contre le racisme et pour l'égalité des droits	page 15
Nouveaux locaux de Solidaires	page 16

De fait, il rajoute à la défiance vis à vis du monde politique, réduit par les médias à une arène où s'affrontent les ambitions individuelles entre tel(le) et tel(le)s. Et de fait encore, il favorise la montée de l'extrême droite.

Mais faire de la politique, ce n'est pas se résoudre à cette vision étriquée, porteuse de tous les renoncements. Faire de la politique, c'est réaffirmer, comme le fait Solidaires, que d'autres alternatives sont possibles, qui s'inscrivent dans une transformation radicale de notre société et que, sans mobilisation sociale, il n'y aura pas de changement !!



Le renforcement de Solidaires est plus que jamais d'actualité pour renverser le rapport de force.

Nous le savons, il n'y aura pas de renversement du rapport de force, sans unité intersyndicale dans un premier temps, pour aller vers une union syndicale autour de perspectives de changement communes.

Cela doit se construire en amplifiant l'émergence de lieux de débats, de confrontations, d'élaboration commune entre militant(e)s combattifs(ves) d'horizon divers, mais se réclamant de la transformation sociale, afin d'imposer cette unité qui fait tant défaut pour permettre un affrontement central - et gagnant- avec le pouvoir de l'argent et de ses représentants, afin d'imposer un changement radical. Ce changement passe par une autre fiscalité qui permette le développement des services à la population, une autre répartition des richesses qui réduise drastiquement l'écart des revenus, une réelle démocratie dans les entreprises, les services, les collectivités territoriales, une croissance maîtrisée qui respecte la préservation des richesses, la santé et l'avenir des générations présentes et futures.



Mais cela nécessite, afin que nous nous fassions entendre, que nous continuions notre développement. Notre poids actuel ne nous permet pas de peser suffisamment dans les intersyndicales. Mais, plus grave, la qualité de nos analyses, le contenu de nos revendications qui portent les germes du changement nécessaire, ne sont pas suffisamment portés à la connaissance de ceux et celles à qui ils s'adressent : les salarié(e)s les précaires, les retraité(e)s. afin

qu'ils (elles) prennent consciemment leur destinée en mains, notamment en luttant collectivement pour préserver leurs droits et les amplifier.

Nous devons à la fois accompagner l'implantation de nouvelles équipes dans les entreprises mais également organiser la diffusion de nos tracts auprès de la population. Enfin, pour lutter contre la morosité ambiante, nous devons faire connaître, valoriser les luttes, faire voir que, sans combat, la victoire est inéluctable dans le camp des possédants.

Et nous avons des moyens pour accompagner le renforcement de notre Union.

L'investissement dans un nouveau local interpro plus grand au 08 rue Ampère à Cormelles le royal nous permet de mettre à la disposition de nos équipes un lieu de réunions et de contacts.

La reconnaissance de la progression de notre représentativité interprofessionnelle nous permet d'avoir une représentante supplémentaire au CESER, qui est un observatoire de la vie économique, sociale et environnementale de la région. Danielle Joakim da Silva (Sud Santé sociaux) a rejoint dans cette institution Bernard Minerbe (Sud industrie).

Chaque année nous sommes en capacité de proposer aux syndicats un plan de formation de qualité même si nous devons veiller à faire porter par nos équipes le partage des valeurs, de nos analyses et de nos revendications sociétales qui font l'identité de notre syndicalisme.

Et rappelons-le nous, si nous sommes la quatrième force syndicale du département sous l'angle de la représentativité, nous sommes la seconde en capacité de mobilisation, faisant quelquefois jeu égal à avec la CGT !!

Le Gouvernement organise le recul social et invite Solidaires à des symposiums pour y mettre des béquilles

Après avoir légiféré sur la «sécurisation» de l'emploi et mis en place une nième réforme des retraites, et alors qu'il s'apprête à faire adopter par le Parlement un budget de la protection sociale d'austérité, rognant ainsi les droits sociaux, le gouvernement, par le biais des Préfets régionaux a invité les « partenaires sociaux » à des journées de réflexion qui se sont tenue en Octobre, l'une « pour l'emploi », l'autre pour « lutter contre la pauvreté et pour favoriser l'inclusion sociale » avec comme invité vedette CHEREQUE. Solidaires Basse Normandie a motivé auprès des Autorités son refus de participer à ces mascarades du « dialogue social » et en a informé la Presse et les autres organisations syndicales.

1ère réponse concernant la conférence régionale pour l'emploi :

« **Solidaires** ne se rendra pas à la conférence régionale pour l'emploi organisée dans l'urgence par Messieurs le Préfet de région, le président de la région et le directeur régional de Pôle emploi.

Alors que le chômage atteint un niveau sans précédent, le gouvernement continue et amplifie les politiques de l'emploi qui depuis plus de trente ans ont démontré leur inefficacité, détricotant au fur et à mesure la protection sociale et le code du travail.

La loi dite de Sécurisation de l'emploi le démontre : Ce gouvernement reprend à son compte les dogmes libéraux de la compétitivité, de la rigidité du marché et du coût du travail. Ainsi, pour préserver l'emploi, les seules variables d'ajustement serait d'une part le blocage des salaires, voire leur réduction et d'autre part la déréglementation du temps de travail, rendant ainsi les conditions de travail encore plus difficiles.

Le projet de loi de la nième réforme des retraites, non seulement détruit un peu plus encore les droits, et la possibilité de vivre décemment de sa pension, mais a pour ambition de maintenir le plus longtemps possible les anciens au travail alors que les jeunes n'accèdent pas à l'emploi.

L'ouverture prochaine des « négociations » sur l'UNEDIC laisse présager encore moins de solidarité envers celles et ceux qui sont privés d'emploi ou vivent dans une précarité renforcée.

Le gouvernement s'apprête également à jeter dans le puits sans fonds des aides aux entreprises, pour « relancer le marché de l'emploi », les 31 milliards des fonds de la formation continue, alors que ces cadeaux accumulés n'ont jamais connu leur contrepartie attendue : La création d'emplois.

Face à la misère et à la précarité qui s'installent durablement, et ce depuis plus de trente ans, une véritable politique de l'emploi exige un autre partage des richesses.

La part reversée aux actionnaires augmente sans cesse alors que celles réservées aux salariés, aux investissements productifs, aux impôts diminuent.

Une véritable politique de l'emploi passe par l'augmentation des salaires, le partage de l'emploi, une autre fiscalité qui permette de répondre aux exigences en termes de protection sociale et de services publics, une obligation d'investissement pour les entreprises afin de relancer une économie au service de la population et respectueuse de l'environnement ».

2ème réponse concernant «la Rencontre territoriale relative au plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale» :

«L'Union Régionale Solidaires de Basse Normandie ne viendra pas à «la Rencontre territoriale relative au plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale» que vous proposez le 16 octobre prochain.

Cette rencontre nous paraît particulièrement déplacée au moment où la politique gouvernementale renforce l'exclusion et organise la pauvreté.

En effet, depuis ce printemps, à Caen des personnes, des demandeurs d'asile, des familles immigrées, des sans papiers, sont contraints à dormir dehors, sauf à recourir à la solidarité de citoyens et de mouvements qui se trouvent dans l'obligation de se substituer aux services de l'Etat en réquisitionnant des immeubles vides.

De plus, nous sommes particulièrement critiques concernant les « réformes » engagées par la nouvelle majorité.

Elles se situent dans la continuité de celles menées par la précédente législature, et donc, elles amplifient les dégâts pour les salarié(e)s, les retraité(e)s, les « privé(e)s d'emploi, et particulièrement pour les femmes.

Après l'adoption par la majorité parlementaire de la loi dite de « sécurisation de l'emploi » qui, pour préserver l'emploi, donne pour seule variable d'ajustement le blocage des salaires, voire leur baisse, ou la dégradation des conditions de travail, le gouvernement annonce une Nième réforme des retraites.

Nous en connaissons déjà les résultats :

- Maintien dans l'emploi des plus âgé(e)s, lorsqu'ils ou elles ne sont pas déjà hors de l'entreprise, vivant des indemnités chômage, de

l'ASS ou du RSA, (*Ce qui retardera encore et encore l'emploi des jeunes, sauf à leur proposer des contrats précaires et financés par l'Etat..*)

- Baisse des pensions pour les retraité(e)s présents et futurs.

- Renforcement de l'inégalité pour les femmes.

- Désespérance des jeunes qui entrent de plus en plus tard dans le monde du salariat, ne pourront plus prétendre à la retraite à un âge où ils seront encore en bonne santé.

Enfin, l'ouverture prochaine des « négociations » à l'UNEDIC laisse présager encore moins de solidarité envers celles et ceux qui sont privés d'emploi ou vivent dans une précarité renforcée.

Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion qui touchent de plus en plus la population, il faut une volonté politique qui renonce à imposer l'austérité, la réduction des dépenses publiques et la baisse du coût du travail (qui se traduit par la destruction de milliers d'emploi et la diminution des cotisations sociales), autant de vecteurs qui renforcent l'exclusion et la pauvreté.

Alors que la France figure parmi les 5 plus grandes puissances économiques mondiales, on assiste depuis trente ans à une baisse de la part du PIB réservée aux salariés au profit des dividendes dévolus aux actionnaires.

Monsieur Hollande s'était engagé à réformer la fiscalité, pour que l'impôt puisse redistribuer les richesses et assurer la solidarité, lutter contre la fraude, les paradis fiscaux...

Que sont devenues ces promesses ?

La chasse aux chômeurs est toujours ouverte

Le chômage continue son irrésistible ascension. En Basse Normandie on comptait fin septembre 2013 toutes catégories confondues 115 900 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 5,7 % sur un an. En France métropolitaine 5 473 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle Emploi, soit une augmentation de 6,8 %. Dans les deux cas environ 40 % des demandeurs d'emploi étaient inscrits depuis un an ou plus. Ceci montre la difficulté de sortir de cet état: 4 200 offres d'emploi collectées par Pôle Emploi en Basse Normandie ce qui signifie 36 emplois pour 1 000 demandeurs d'emploi. Le gouvernement nous dit qu'il va « inverser la courbe du chômage ». Mais qu'attend-il pour prendre les mesures qui s'imposent?

Par exemple l'interdiction des licenciements boursiers et un encadrement bien plus strict du recours aux CDD.

A défaut de trouver du travail ou une formation aux chômeurs Pôle Emploi s'ingénie à radier le maximum de personnes pour faire baisser artificiellement les chiffres du chômage. Pour cela, au nom d'une harmonisation des pratiques régionales, un projet de note interne relative aux motifs de radiation en cas d'absence à convocation vient d'être élaborée par les technocrates de l'institution. Le postulat de départ de ce texte est très simple : l'absence à un rendez-vous (physique ou téléphonique) est assimilé à un refus de suivi de la part du demandeur d'emploi et en conséquence il doit être radié. Ce texte aggrave les risques de sanctions pour les chômeurs qui sont assimilés à des mineurs devant sans cesse se justifier de leur « assiduité ».

Comme toujours dans les textes administratifs le pire se niche dans les détails. Ainsi :

- en cas de panne ou d'accident il faut fournir une facture du garagiste ou du dépanneur. Qui a les moyens de réparer sa voiture dans les meilleurs délais ?

- pour la maladie d'un enfant : certificat médical. Imagine-t-on qu'à la moindre fièvre d'un enfant on aille chez le médecin ou qu'on puisse payer une garde d'enfant ?

- panne d'ordinateur : attestation de dépôt chez le réparateur, facture de réparation . Qui a les moyens de faire réparer un ordinateur par un professionnel ?

Seule la panne d'internet trouve grâce auprès de Pôle Emploi, vu les difficultés à fournir une attestation du fournisseur d'accès . Un nouvel entretien doit être proposé. Nous faut-il conseiller à toutes les personnes menacées de radiation d'invoquer ce motif ?

Nous exigeons le retrait de cette note et sommes toujours opposés à toute radiation hormis cas de fraude avéré. Nous refusons ces radiations qui sont aussi un outil pour contraindre, par la peur d'être privés de revenus, les chômeurs à être dociles et à accepter ce qu'on leur impose (*sous-emploi, stages non rémunérés, formations bidons...*)

Michel Sapin, ministre du travail, justifiait le 6 novembre au journal de Bordeaux Aquitaine avec son ton patelin cette note en prétendant qu'elle était « dans l'intérêt des chômeurs ». NON, Monsieur le Ministre, l'intérêt des chômeurs ce n'est pas d'être fliqués mais de retrouver du travail ou une formation !

La convention UNEDIC doit être renégociée entre les confédérations dites représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) et les organisations patronales début janvier. Le Medef a déjà annoncé la couleur: dégressivité des indemnités et raccourcissement de la durée de la durée d'indemnisation alors que les statistiques officielles montre un allongement de la durée de chômage.

Ces revendications régressives du Medef sont d'ores et déjà appuyées par l'UMP. Bruno Le Maire lors d'un entretien au Monde (10 novembre) déclarait « il me paraît nécessaire d'alléger les charges, d'engager une simplification massive du droit du travail, notamment avec un contrat de travail plus souple.... ».

A la question êtes-vous pour une baisse des indemnisations du chômage ? Il répond « oui nous devons mettre en place une nouvelle indemnisation. Il faut mieux prendre en compte les difficultés de chaque chômeur et diminuer la durée des indemnisations. Depuis des années nous préférons distribuer de chèques plutôt que nous battre pour créer des emplois ». Tout le programme du Medef en somme !!

Il faudra que d'une façon ou d'une autre la voix des chômeurs se fasse entendre lors de ces négociations dont les résultats devront recevoir l'aval du gouvernement.

La façon dont sont mal-traités les chômeurs traduit le contrôle complet du MEDEF sur le "marché du travail" : il peut ainsi continuer à dégrader les conditions d'emploi et les salaires. C'est le mouvement syndical dans son ensemble qui est concerné et qui doit réagir.

Abandonner les chômeurs c'est laisser le patronat faire la loi et imposer à ceux qui sont en emploi des conditions de plus en plus difficiles : la lutte contre dégradation des conditions de travail dans les entreprises passe aussi par le soutien aux revendications des chômeurs

PSA : Le Lion sacrifie ses salarié(e)s pour tenter de renouer avec les profits.

Signature d'un accord de compétitivité.

Après quatre mois de négociation, l'accord a été signé par quatre organisations syndicales sur six (la CFDT et la CGT se sont prononcées contre) et SUD n'est toujours pas représentatif au niveau du groupe et donc ne négocie pas les accords.

PSA promet de lancer au moins un nouveau modèle dans chaque usine entre 2014 et 2016 et d'investir à la hauteur de 1,5 milliards d'euros.

Cela paraît un minimum qu'un entrepreneur investisse et crée de nouveaux modèles !! Mais tour de force, dans cette période de morosité, il a obtenu de quatre organisations (FO, CGC, CFTC et du syndicat maison GSEA) que les salarié(e)s, en quelque sorte participent à l'investissement.

En effet, de par l'accord, les salarié(e)s se verront appliqué(e)s une modération salariale, passant par gel des augmentations générales en 2014 et un budget d'augmentation individuelle « adaptée ». Les jours

RTT seront annualisés et une partie de leur prise sera imposée.

Les heures supplémentaires seront majorées à 25% et non plus à 45% comme actuellement. Sera mis en place une plus grande flexibilité. Mais rassurons-nous, le 13ème mois n'est pas (encore ?) mis en cause.

Aunay sous Bois.

Derrière la comédie de la dernière voiture sortie des chaînes d'Aunay sous bois pour rejoindre le musée de l'automobile, la réalité est bien là : 865 salarié(e)s sont licencié(e)s et sans reclassement malgré les engagements de la direction actés par l'accord de fin de conflit signé entre la CGT et PSA.

SUD, qui avait animé la lutte avec la CGT et avait refusé de signer cet accord, se retrouve en première ligne pour accompagner les salarié(e)s qui se retournent vers nous pour contester leur licenciement auprès des Prud'hommes.

Poissy :

Après 43 jours de grève de la faim, les militants de SUD ont pu enfin imposer à la direction la reconnaissance de notre syndicat dans l'enceinte de l'usine. Ils ont eu recours à cette action extrême, pour lever l'omerta qui entoure les pratiques du système d'oppression de PSA.

En agissant ainsi, ils ont démontré leur totale indépendance vis à vis de leur employeur, gage que la défense des intérêts des travailleurs est leur seule préoccupation.

Leur reconnaissance acquise, ils ont pu obtenir la mise en place d'une enquête de l'Inspection du travail sur les méthodes de PSA POSSY, qui amènent des salarié(e)s à connaître une dégradation de leur état de santé, voire à recourir aux suicides. Ils ont distribué un tract pour dénoncer l'application du Nouveau Contrat Antisocial. (le contrat de compétitivité cité plus haut).

P.S.A à CORMELLES, si vous avez des contacts pour implanter une section SUD, faites les connaître !!!

Inspection du travail : indépendance menacée

En voulant affaiblir l'inspection du travail, le gouvernement fragilise encore un peu plus les droits des salariés et des représentants du personnel. Les agents du ministère se mobilisent contre le « Plan Sapin »

Dans un contexte déjà marqué par des reculs sans précédent du droit du travail (*accord, national interprofessionnel, multiplication des accords d'entreprises dérogatoires et défavorables aux salariés, etc.*), et alors que le gouvernement se fait un peu plus chaque jour le relais des desiderata du patronat, le ministre du travail, Michel Sapin, s'apprête à porter un coup fatal à l'inspection du travail. De mémoire d'inspection du travail (*121 ans d'existence*) un tel coup de grâce c'est du jamais vu. Michel Sapin veut marquer l'histoire sur le dos des salariés.

Le projet en cours de restructuration des services de l'inspection du travail, dit « Plan Sapin », vise à casser l'organisation actuelle reposant sur des agents de contrôle généralistes dans des sections d'inspection généralistes, territoriales et de proximité. Cette organisation en section territoriale et généraliste garantit l'indépendance des agents de l'inspection du travail (résultant de la convention n°81 de l'Organisation Internationale du Travail) contre les pressions externes et les interven-

tions indues, qu'elles émanent du patronat, des sociétés privées, ou du pouvoir politique notamment. Cette organisation garantit à tous les usagers, aux salariés et aux représentants du personnel l'accès gratuit aux services de renseignements en droit du travail, renseignements donnés par des contrôleurs du travail, et garantit l'accès à des agents de contrôle de l'inspection du travail aux salariés et aux représentants du personnel.

MOINS D'AGENTS DE CONTROLE AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

L'orientation principale de cette réforme est le renforcement d'un encadrement hiérarchique des agents de contrôle, dont le rôle sera de s'assurer que l'inspection du travail applique les directives venues d'en haut plutôt que de répondre aux sollicitations des travailleurs.

Derrière cette hiérarchie sans activité de contrôle, une priorité affichée et assumée :

- Arrêter la mission de réponse aux demandes légitimes des salariés et des représentants du personnel voulant faire respecter leurs droits et le code du travail, qualifiées de « demande individuelle » ;

- Orienter l'activité des agents de contrôle tout en prolongeant la baisse des effectifs y compris de l'inspection du travail, assumant ainsi l'incapacité de l'Etat à garantir les droits des salariés.

INDÉPENDANCE MENACÉE, PATRONAT TRANQUILLISÉ

La réforme Sapin menace gravement l'indépendance de l'inspection du travail, en mettant au cœur de l'organisation de l'inspection du travail une ligne hiérarchique renforcée.

Demain, l'inspection du travail aura pour mission de faire appliquer les quelques dispositions du code du travail choisies au gré des humeurs du ministère du travail et dictées par la volonté de ne pas nuire à la bonne marche des entreprises.

Demain encore plus qu'aujourd'hui, les droits des travailleurs seront la variable d'ajustement pour la compétitivité de l'économie, les quelques milliers d'agents de l'inspection du travail n'ayant plus pour mission d'agir en toute indépendance pour le respect de tous leurs droits.

Les agents du ministère du travail sont en lutte pour que l'inspection du travail soient enfin dotés d'effectifs (*actuellement il y a 18 000 000 de salariés, 1 800 000 entreprises et seulement 2 380 agents de contrôle*) et de moyens juridiques suffisants (*une réglementation du travail plus protectrice des salariés et des prérogatives de contrôle renforcées*) pour exercer pleinement leurs missions. Ils revendiquent le maintien d'une inspection du travail généraliste et indépendante, organisée dans des sections territoriales. Dans chaque section, le salarié doit pouvoir à tout moment prendre contact avec l'agent de contrôle du secteur, quelle que soit la question en droit du travail. Les agents du ministère du travail le maintien de l'accès gratuit aux services de renseignements en droit du travail pour tous les usagers, les salariés et les représentants du personnel.

**POUR UNE INSPECTION DU TRAVAIL AU SERVICE
DES SALARIÉS : NON AU PLAN SAPIN !**

Formation Syndicale

1er semestre 2014

Solidaires basse-Normandie

Voici les quatre stages de formation proposé par l'Union syndicale Solidaires.

Les inscriptions aux sessions doivent passer obligatoirement par le secrétaire ou par le responsable formation du syndicat puis adressées par mail à formationsolidairesbn@orange.fr.

Préciser pour chaque inscription : Nom, Prénom, entreprise et syndicat, adresse, mail et téléphone.

Elles doivent parvenir au minimum deux mois avant la date de la session.

La prise en charge des pertes de salaires et des frais de formation sera étudiée par Solidaires avec le syndicat si elle n'est pas prévue par le code du travail (CE, CHSCT), la convention collective ou par le règlement intérieur du comité d'entreprise.

Cette prise en charge reste dans le cadre de la solidarité entre les structures. Il faudra donc que le syndicat prouve que toutes les recherches de financement aient été faites et que lui même ne peut faire face aux coûts.

Les formations se tiendront en principe à CAEN ou dans la périphérie mais peuvent aussi se tenir dans l'Orne ou la Manche, selon les inscriptions.

Les demandes de congés de formation sont à remettre à l'employeur un mois avant le début de la session. Demander un exemplaire d'inscription et une demande de congés à adresser à votre employeur au correspondant formation de votre syndicat.

FORMATION SYNDICALE 1e semestre 2014

Inscription à retourner à **Union Syndicale Solidaires Commission formation**
8 rue Ampère, 14123 Cormelles le Royal
ou par mail à formationsolidairesbn@orange.fr

Thème	Dates	Présentation
Session Internet en deux parties inscription pour les parties	1ère partie 9 et 10 janvier 2014 2ème partie 24 et 25 avril 2014	Nous démontrerons la perte de liberté généralisée et le viol de notre vie privée sur tous les réseaux de communication (<i>et comment s'en prémunir</i>) : Internet, messagerie, téléphone, achats, vidéo, etc. <u>La vidéo de présentation est téléchargeable ici:</u> www.sudeduc14.fr/videos/teaser-big-brother.avi
Formation de base	14-15-16 avril 2014	Le syndicat, rôle et action. Interventions et tâches des militants. L'interprofessionnelle, son rôle, ses moyens, ses actions. <i>Animateurs P.Ferey et B.Hatrel</i>
DP/ DS	St Lô 25-26-27 mars 2014 Session demandée par des syndicats de la Manche	Rôle et actions des élus <i>Animateur A.Millien</i>
CHSCT 1 ^{er} niveau	26-27-28 mai 2014	<i>Animateurs B.Hatrel et F.Postaire</i>

Solidarité avec les expulsés

Fin mai, depuis deux semaines, des personnes étrangères, y compris familles avec enfants parfois en bas-âge, personnes malades, sont mises à la rue, n'obtenant pas d'hébergement ou le renouvellement de leur hébergement alors que c'est une obligation légale de l'Etat.

En effet, les crédits du budget 2013 de l'hébergement d'urgence dans le Calvados, selon la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) seront épuisés fin juin 2013. Ainsi, les défauts d'accueil du 115 seraient appelés à s'aggraver puisqu'au quotidien les nuitées d'hôtel sont passées en trois ans de 350 à 750.

Les enfants sont parfois hébergés dans des familles de parents d'élèves ; une action en référé devant le tribunal administratif est engagée par le collectif 14 pour le respect des droits des étrangers pour obliger la préfecture, via la direction départementale de la cohésion sociale, à assumer la légalité, car l'accès à un hébergement est un droit imprescriptible notamment pour les demandeurs d'asile. Le tribunal administratif a refusé de se prononcer en urgence sous prétexte qu'il n'y a pas d'urgence du fait que la famille est recueillie par les bénévoles.

Estimant que la question de l'hébergement est étroitement liée à la politique d'immigration, le Collectif 14 ne peut accepter l'hypothèse que des centaines de familles se retrouvent prochainement, illégalement, à la rue et appelle à manifester le lundi 3 juin à 18h00 devant la Préfecture du Calvados.

Depuis cette date, chaque semaine, y compris pendant les mois d'été, des manifestations se succèdent d'abord tous les lundis, puis depuis le début octobre, tous les jeudis, réunissant d'une petite centaine jusqu'à plusieurs centaines de personnes, avec le slogan :

Ces slogans résument bien et clairement les revendications.



Les manifestations se succèdent sans que les autorités préfectorales ne semblent réagir. Le lundi 10 juin c'est l'esplanade du théâtre qui est occupé avec une douzaine de tentes. Quelques familles, avec notamment de très jeunes enfants (quelques semaines pour l'un d'entre eux) y passent la nuit. Quelques militantes et militants leur tiennent compagnie tout ou partie de la nuit. Le matin, la préfecture promet d'héberger – provisoirement – ces familles. Promesse aussitôt non tenue. Quelques personnes restent à la rue et doivent être hébergées par des militants.

Il est alors décidé d'appeler, à l'issue des manifestations du lundi, à des assemblées générales pour décider d'actions plus importantes, de monter d'un cran dans la mobilisation. De nombreuses personnes se joignent au noyau initial de militants et sympathisants des organisations composant le collectif 14 pour le respect des droits des étrangers.

Quelque soit leur nationalité, solidarité avec les expulsés, Réquisition des logements vides, un logement pour tous, des papiers pour tous.

Alors que le projet d'occuper l'ancienne caserne qui hébergeait la gendarmerie à Caen est éventé, et le lieu muré pour empêcher toute intrusion, l'idée d'occuper des locaux vides commence à se développer. Une décision dans ce sens est prise en assemblée générale. Cette assemblée générale s'affirme comme assemblée générale de lutte contre toutes les expulsions.

Deux cultures militantes se retrouvent alors autour du même objectif immédiat et doivent cohabiter, ce qui donne parfois lieu à des frictions, mais aussi à des échanges enrichissants, entre par exemple militants d'organisations politiques, syndicales ou humanitaires ayant pignon sur rue et militants proches de la mouvance libertaire.

Une semaine plus tard, un nouveau lieu était repéré et rapidement occupé, dans un ensemble plus vaste que le précédent aux 103, 105, 107 et 109 rue de Bayeux. La vie s'y organise, les habitants assumant au fur et à mesure de plus en plus la responsabilité de la gestion des lieux, ce malgré les difficultés matérielles, linguistiques (*la plupart ne parlent pas ou peu français, alors que l'on rencontre des locuteurs mongols, russes, kosovars, anglais*), psychologiques aussi avec le climat d'insécurité qui est créé autour d'eux par les menaces pour certains de se trouver en danger d'expulsion (*Obligation de quitter le territoire français*) ou l'obligation de pointer quotidiennement au petit matin pour ceux qui se sont vus signifier une assignation à résidence.

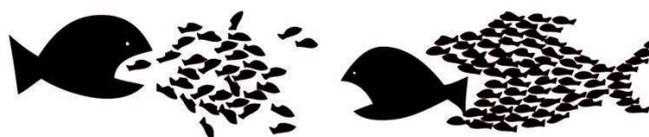


Les semaines et mois qui viennent vont être décisives, aussi bien pour les habitants du lieu requisitionné rue de Bayeux que pour le mouvement de soutien aux migrants. L'arrivée de l'hiver devrait assurer une relative sécurité par rapport à une éventuelle expulsion, mais il n'y a aucune

Fin juin, quelques militants déclarent se domicilier au 202 rue de Bayeux, propriété composée d'une maison sur trois niveaux et de cinq studios en annexe, appartenant à Calvados Habitat, bailleur social dépendant du conseil général du Calvados. Le lieu qui a servi de foyer d'urgence pour des personnes en difficulté est alors inoccupé. Le propriétaire intenta une action au tribunal, qui aboutit, le 10 septembre, à la décision d'expulsion, concrétisée le 19 septembre par l'intervention des forces de l'ordre : expulsion dans le calme des familles dans la matinée, et en fin de matinée, toutes les ouvertures (*portes et fenêtres*) étaient murées par des agglos. Une véritable insulte et un gaspillage d'argent public, alors que le propriétaire, dans les motivations de sa requête, mettait en avant des projets d'aménagements pour un usage prochain.

garantie. Le climat politique nauséabond et la montée de l'extrême droite sont inquiétants. L'émotion provoquée par le drame de Lampedusa s'estompe rapidement.

Une échéance importante avec les mobilisations antiracistes dans le cadre du 30ème anniversaire de la « marche des beurs » : marche pour l'égalité et contre le racisme le 7 décembre à Paris, et des mobilisations dans de nombreuses villes, et notamment Caen ce même jour à cette occasion.



Services de la santé, du médico-social

Pour cacher le désengagement de l'Etat de ses obligations de solidarité, et au moment où le budget de la sécurité sociale est en discussion au parlement avec de nouvelles coupes drastiques annoncées, les audits se multiplient dans les services de la santé, du médico-social pour affirmer encore et encore qu'il y a des « gains de productivité » à trouver dans une meilleure organisation. Ce, au mépris des prises en charge des patients, des usagers et de la santé des personnels : Mise en cause des RTT, mise en cause des amplitudes de travail, mise en cause des qualifications, et redéploiement des services avec fermetures annoncées ou entérinées au détriment d'un aménagement du territoire de proximité.

Lors d'une rencontre avec le Directeur de l'agence régionale de la Santé, les représentants du syndicat Sud santé sociaux du Calvados ont rappelé combien cette politique de destruction était ravageuse.

Noël en audit, Pâques en déficit !

Motion du syndicat Sud Santé Sociaux du Calvados, transmise à l'ARS de Basse Normandie le 22 octobre 2013, à l'attention de Madame Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Le gouvernement voudrait détruire les services publics de la Santé et du médico-social qu'il ne s'y prendrait pas autrement :

- **Difficulté d'accès** aux soins, éloignement des services de santé, des services médico-sociaux, fermeture des maternités de proximité, déremboursement des médicaments...

- Mise en **déficit artificiel** des hôpitaux via la baisse des dotations ARS, de l'ONDAM...

- **Désengagement de l'état** concernant le financement de la T2A, des MIGAC, du SMUR, de l'évolution prévisible des dépenses (GVT, taxes, dépenses énergétiques)...

- **Transfert** de ce que l'on peut dorénavant mais malheureusement appeler le marché de la santé vers le privé lucratif. Des entreprises commerciales, souvent

adossées à des holdings financiers, qui n'hésitent pas de faire pratiquer à du personnel non qualifié, des actes, des tâches relevant de compétences qu'ils n'ont pas...

- **Dénonciation des droits RTT**, réforme des retraites, baisse des salaires, diminution des droits à formation. Autant de remise en causes des acquis sociaux des personnels préparant là encore le terrain au privé lucratif contentant au passage la troïka européenne, les banques, la finance...

- **Diminution de postes**, destruction des emplois, évaluation par objectif, recherche d'efficacité, de compétitivité, les personnels sont épuisés, à bout de souffle alors qu'ils ont à accueillir, soigner au mieux avec des moyens diminuant une population elle-même de plus en plus précarisée, maltraitée par les mesures d'austérité et de rejet de l'état.

Pour abattre son chien on l'accuse d'avoir la rage. Le gouvernement fait de même vis à vis du service public de santé et médico-social dont il a la responsabilité. Le syndicat sud santé sociaux du Calvados souhaite lui rappeler que la santé n'est pas une marchandise et refuse que le prochain Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale impose encore aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'autres restrictions budgétaires. La présentation du PLFSS qui nous a été faite s'inscrit dans la continuité, l'accélération des restructurations, l'attaque des statuts et Conventions Collectives avec comme leitmotiv la baisse du coût du travail. Nous revendiquons au contraire que chaque structure sanitaire ou médico-sociale soit suffisamment dotée financièrement et humainement pour offrir un service public de qualité, de proximité, accessible à tous et donc gratuit.

La démocratie une nouvelle fois piétinée

Le 8 juillet 2013, les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) ont officiellement ouvert les négociations pour aboutir à la signature d'un traité de libre-échange dont le but n'est ni plus ni moins que d'instaurer un grand marché transatlantique (GMT) dans lequel toutes les réglementations liées au commerce seraient uniformisées.

Cette démarche politique intervient dans un cadre de crise économique permanente et structurelle, dans lequel la solution consiste pour les gouvernements à propager toujours plus de libéralisme et développer des politiques d'austérité.

Le gouvernement des Etats-Unis cherche donc à signer des accords de libre-échange afin d'intensifier ses échanges commerciaux : après l'ALENA (*Amérique du Nord*), le Partenariat Trans Pacifique (*PTP – avec certains pays d'Asie et d'Amérique latine*), le GMT doit permettre aux Etats-Unis de couvrir les principales zones économiques du monde par des traités commerciaux et de s'assurer une place centrale dans un contexte de concurrence économique débridée.

De son côté, l'Union européenne, sous l'impulsion de la Commission européenne et de son commissaire au commerce Karel de Gucht, poursuit sa politique ultra libérale, tant dans ses rapports commerciaux avec les autres Etats et zones

économiques du monde (*démantèlement des protections douanières, libéralisation maximum des échanges commerciaux...*) qu'à l'intérieur de ses frontières (*libéralisation de toutes les activités économiques, privatisations, nivellement par le bas des normes sociales...*).

Pour faire accepter ces textes par les peuples, les gouvernements et la Commission européenne mettent en avant des chiffres invérifiables (*0,5 point de croissance par an et 400 000 emplois en Europe*). De façon certaine, depuis les années 90, l'explosion du commerce mondial n'a créé ni croissance ni richesse supplémentaire, mais a surtout exacerbé la concurrence entre les Etats et institutionnalisé toutes les formes de dumping (*social, environnemental, fiscal, réglementaire...*).

Surtout, encore une fois, ces traités de libre-échange se discutent, se préparent et s'adoptent à l'abri du regard des peuples et de leurs représentant-es, mais sous la forte influence des lobbyistes de tout poil. Encore une fois, le gouvernement français se retranche derrière l'UE alors qu'il a lui-même confié un mandat de négociations à la Commission européenne et que de nombreux domaines, relevant de la compétence des Etats et non de l'UE, sont concernés par ce projet d'accord.

Un traité de libre-échange d'un genre nouveau : institution du primat marchand sur le monde

Ce traité est d'abord un traité de libre-échange classique, qui a vocation à supprimer toutes les mesures douanières, autrement dénommées « barrières tarifaires au commerce » (*droits de douane, contingents et licences d'importation, quotas, etc.*). Entre les deux blocs économiques, Etats-Unis et UE, ces mesures étaient déjà devenues d'un niveau peu élevé ; les droits de douane des marchandises à l'entrée de l'UE ne sont plus que de 3 % environ.

Par contre, ils demeurent significatifs pour certains secteurs cruciaux, comme les produits agricoles (*45 % pour la viande par exemple*). A l'image de l'accord signé entre l'UE et le Canada le 18 octobre, le GMT va fragiliser la filière agro-alimentaire européenne et française, qui n'aura plus de protection face à la concurrence nord américaine caractérisée par des coûts beaucoup plus faibles (*du fait de droits sociaux et être remis en cause... d'exigences environnementales moindres*).

Cette logique de prime au moins-disant est caractérisée par la suppression des protections commerciales. Elle permettra également à l'économie américaine de profiter du bas coût de l'énergie permis par l'exploitation des gaz de schiste (GDS) dans le sous-sol américain pour concurrencer à des prix artificiellement bas les produits européens sur leur propre marché. De fait, par cet accord, les pressions vont se multiplier en France pour lever l'interdiction d'exploitation des gaz de schiste.

Au-delà des « barrières tarifaires », ce projet de traité se distingue par son ambition d'uniformiser les « barrières non tarifaires » qui constituent pour les ultra-libéraux des entraves insupportables au commerce. Il s'agit de toutes les législations qui organisent la vie économique et sociale, qui diffèrent selon les Etats et auxquelles doivent se conformer les exportateurs de marchandises et les investisseurs lorsqu'ils souhaitent opérer sur un territoire. Les négociations portent donc sur un rapprochement des législations en matière du droit du travail, d'alimentation et de santé, de diversité culturelle, d'environnement, etc.

L'objectif de ce grand marché à venir est donc que l'ensemble de ces normes soient identiques aux Etats-Unis et en Europe : évidemment, le nivellement se fera par le bas, sur la norme la moins-disante, le plus souvent la norme américaine, pour le plus grand profit des multinationales. Potentiellement, ce sont des dispositifs aussi variés que le salaire minimum, le travail du dimanche, l'exploitation des GDS (*c'est directement leur interdiction d'exploitation en France qui serait menacée*), les normes alimentaires (*utilisation du chlore, des hormones de croissance, des antibiotiques dans les viandes exportées des Etats-Unis*) qui pourraient être remis en cause. Dans ce grand marché, ils constitueraient des entraves illégales à la liberté du commerce. Pour mesurer l'ampleur du danger pesant sur l'organisation de nos sociétés, rappelons que les Etats-Unis ne sont pas signataires de la plupart des conventions de l'organisation internationale du travail (OIT), du protocole de Kyoto sur le climat ou encore de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

C'est ce seul aspect qu'a agité le gouvernement français (*la fameuse «exception culturelle»*) comme ligne rouge à préserver absolument, alors même que beaucoup d'autres aspects fondamentaux sont menacés. De toutes façons, même sur ce point, les rodomontades de pure forme du gouvernement français n'impressionnent pas beaucoup M. de Gucht, qui a d'ores et déjà déclaré qu'il ne s'interdisait l'inclusion d'aucun domaine, culture y compris donc, dans le champ des négociations, sans que cette déclaration n'entraîne de réaction outragée du gouvernement...

Les multinationales disposeront en plus d'un outil redoutable pour assurer la primauté des règles du libre-échange issues du traité à venir sur les réglementations territoriales ; l'instauration d'un mécanisme de justice arbitrale permettant à un opérateur privé de faire condamner un Etat qui ferait prévaloir une norme nationale pour contraindre, voire empêcher des échanges commerciaux internationaux. Ce dispositif est déjà appliqué dans le cadre de l'ALENA et permet à une firme minière de poursuivre le gouvernement canadien contre le moratoire sur l'exploitation des GDS au Québec.

Pour Solidaires, il faut mettre en oeuvre une conception radicalement différente des échanges internationaux

Comme pour le combat mené contre l'AMI (*Accord multilatéral sur l'investissement*) dans les années 90, Solidaires s'engage résolument dans la lutte contre la mise en place du GMT. Dans cette perspective, Solidaires participe au collectif citoyen - regroupant de nombreux syndicats, partis politiques et associations - qui s'est fondé pour combattre ce grand marché néfaste pour les peuples, des deux côtés de l'Atlantique. Il est plus que jamais nécessaire de mettre en oeuvre une autre conception des échanges internationaux, privilégiant les droits sociaux et environnementaux, les circuits courts, le respect de la souveraineté agricole et alimentaire pour tous les Etats, notamment ceux du Sud, pour des coopérations pacifiques et non concurrentielles entre les peuples. **Que le principe soit enfin celui des plus hautes protections et l'accès à tous les droits fondamentaux pour tous et toutes !**

A la suite des dernières élections professionnelles de 2011, les Commissions d'Hygiène et de Sécurité de l'éducation nationale ont été transformées en Comités d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail. Pour **SUD Éducation 14**, c'est une avancée pour le droit d'expression des salarié-e-s alors même que les lois Auroux datent de 1982 ! Soit plus de trente ans après les secteurs du privé.

Les modalités de fonctionnement et les décisions prises lors des CHSCT sont votées à la majorité des membres représentant le personnel. Cette instance demeure la seule où l'administration, et elle le sait très bien, n'a pas toute latitude pour agir... Le vote est un pouvoir dont Sud Éducation se saisit. Réglementairement, le pouvoir du président se restreint à l'écriture de l'ordre du jour avec le/la secrétaire du CHSCT comme le précisent la circulaire NOR :MFPF1122325C du 8 août 2011 et le décret 82-453 du 28 mai 2011.

Actuellement, les présidents des CHSCT Départemental et Académique, le Directeur Académique et le Recteur, ne siègent pas et désignent un-e représentant-e, preuve de leur désintérêt.

Quand l'administration est mise en difficulté par nos questions, elle argue que ces points relèvent d'une autre instance pour ne pas traiter les problèmes. Pourtant, la matière ne manque pas, qui nécessiterait que les CHSCT jouent pleinement leur rôle : nombre de personnels sont en souffrance dans les écoles et les établissements, certains dans des situations aiguës allant jusqu'au suicide. Dans ces situations, l'administration piétine les codes du travail et de la santé publique. Il est bien évident que l'administration ne va pas reconnaître d'elle-même qu'elle crée de la souffrance au travail.



SUD Éducation ne cesse de le marteler dans ses déclarations préalables et met l'administration devant ses responsabilités ! Nos supérieur-e-s hiérarchiques refusent de reconnaître les faits puisqu'ils/elles les mettent en cause. Cette inaction est criminelle. Beaucoup de confédérations syndicales nationales ont des positions proches des nôtres et demandent à ce que des enquêtes systématiques aient lieu en cas de suicide.

Par ailleurs, dernièrement à propos du risque naturel lié au radon dans deux collèges, l'un de Condé-sur-Noireau, l'autre de Vassy, auxquels ont été soumis des personnels et du public en toute connaissance de cause, SUD exige le respect de la loi pour informer les personnels et le public des établissements concernés et leur prise en charge médicale.

SUD Éducation persiste à réclamer la mise en place d'une enquête en cas d'accident de travail grave en application de l'article du décret 82-453 du 28 mai 1982 qui sera de droit si l'accident de travail est reconnu.

SUD Éducation sera extrêmement vigilant pour que les CHSCT agissent conformément au code du travail.



Appel contre le racisme et pour l'égalité des droits

Le Collectif National Égalité des Droits/Justice pour tou-te-s

Appelle à manifester le 7 décembre pour les 30 ans de la Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme.



Depuis 30 ans les violences policières comme les crimes racistes n'ont pas cessé et restent impunis. Pire un racisme d'État fait de lois, de pratiques et de discours nauséabonds s'est propagé d'en haut ; la négrophobie et l'islamophobie se sont développées, prolongeant le racisme anti-arabe. La promesse du Président de la République d'alors, celle du droit de vote pour les étrangers extra communautaires n'a jamais été tenue. Aujourd'hui, après une décennie de pouvoir de droite avec tous ses excès et ses démagogies populistes - débats sur l'identité nationale et le rôle positif de la colonisation - le nouveau gouvernement reste dans la ligne de tous ses prédécesseurs ; restriction au droit d'asile, accentuation des discriminations dans tous les secteurs de la société, relégation des quartiers populaires et de leurs habitants, menaces de disparition des associations de terrain et de proximité, contrôles au faciès, justice à deux vitesses, chasse aux sans-papiers et aux Roms, multiplication des expulsions...

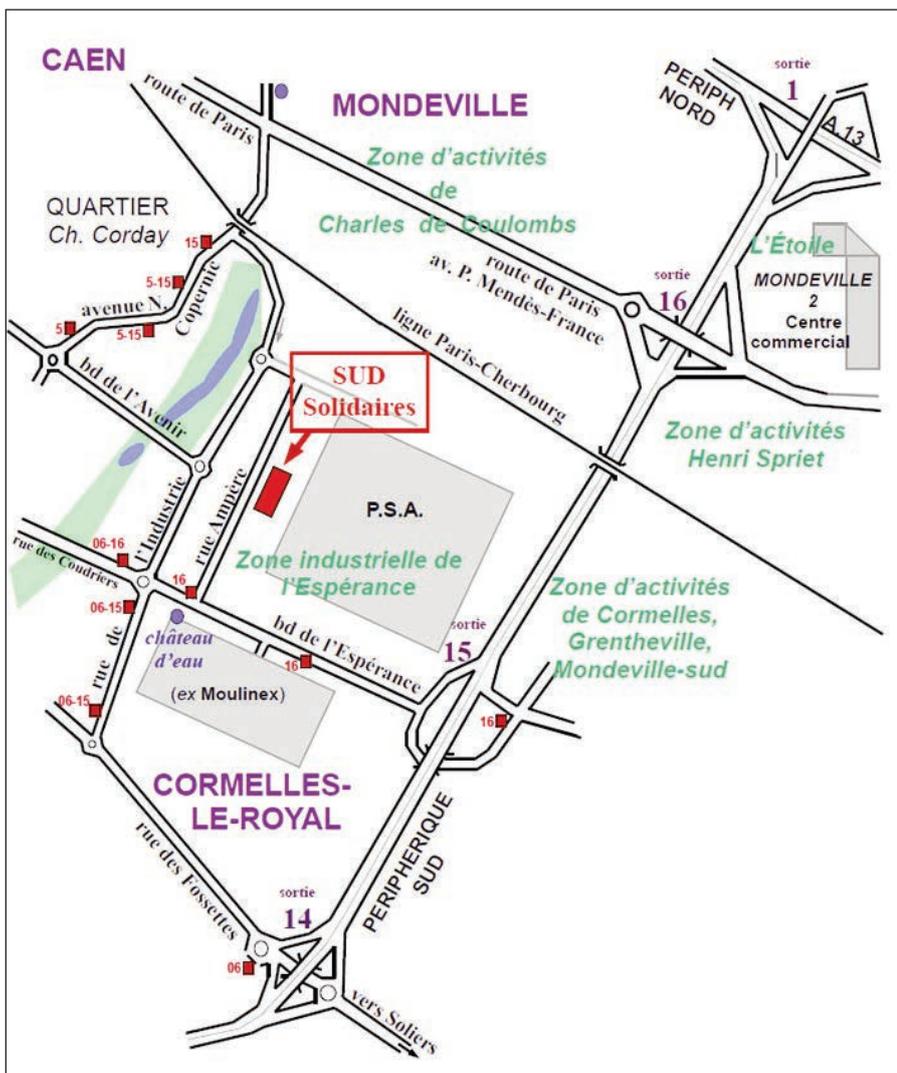
Trente ans se sont écoulés, après le formidable espoir soulevé par la marche de 1983.

Notre détermination reste intacte. Nous ne lâcherons rien. Le message de la Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme est plus que jamais d'actualité. Nous voulons qu'il soit entendu avec force.

Proposons à toute la société d'autres solutions, celles de l'égalité des droits pour en finir avec la République du mépris.

- ☛ **Contre l'impunité des violences policières, contre toutes les formes et pratiques discriminantes** (*exploitation systématique de la notion « d'outrages de rébellions »*) ;
- ☛ **Rejet de toutes les formes de racisme ;**
- ☛ **Vigilance contre toutes les formes de récupération politique et idéologique :**
- ☛ **Égalité de traitement pour les droits sociaux, économiques, politiques, éducatifs, culturels** (*droit à la santé, à l'emploi, au logement - arrêt des expulsions de logement -...*) ;
- ☛ **Liberté de circulation des personnes** (*déplacement séjour et travail*) ;
- ☛ **Droit à une vie familiale et privée ;**
- ☛ **Régularisation de tous les sans-papiers** (*avec arrêt des expulsions et fermeture des centres de rétention*) ;
- ☛ **Refonte du droit d'asile avec restauration du droit au travail.**

MANIFESTATION
SAMEDI 7 DECEMBRE A 15H00
DEVANT LA PRÉFECTURE
DE CAEN
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



Notez dès à présent:

Nous venons d'aménager un nouveau local interpro plus grand au :

8 rue Ampère à Cormelles le Royal.

Ces nouveaux bâtiments nous permettent de mettre à la disposition de nos équipes un lieu de réunions et de contacts.



8 rue Ampère
14 123 Cormelles le Royal

Téléphone : 02 31 24 23 36

Tarif com. locales : 08 79 03 13 95

Mel :

syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Directrice de la publication :
Danielle Morvant

Mensuel

Prix public : 1 euro

Imprimé par nos soins

